

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 22598 Numéro SIREN : 814 433 439 Nom ou dénomination : 43 MONTMARTRE

Ce dépôt a été enregistré le 25/11/2020 sous le numéro de dépôt 102662

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 25-11-2020

N° DE DEPOT : 102662

N° GESTION : 2015B22598

N° SIREN : 814433439

DENOMINATION : 43 MONTMARTRE

ADRESSE : 43 rue du Faubourg Montmartre 75009 Paris

MILLESIME : 2019



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012019	et clos le	31122019
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre			
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case			

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social:
SAS 43 MONTMARTRE	
SIRET 8 1 4 4 3 3 4 3 9 0 0 0 2 7	
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:
43 RUE DU FAUBOURG MONTMARTRE	
75009 Paris	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation

SIRET

B ACTIVITÉ

Activités exercées	Débts de boissons	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	-------------------	--

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable é 33 1/3% ou é 31%*	Bénéfice imposable é 28%	Déficit	106122
Bénéfice imposable é 15%	Résultat net cession, concession sous-concession des brevets et assimilés imposable é 10%			
2 Plus-values	PV à long terme imposables é 15%			
PV à long terme imposables é 19%	Autres PV imposables é 19%	PV à long terme imposables é 0%	PV exonérées (art. 238 quindecies)	
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprise ou zones franches				
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	Pôle de compétitivité, art. 44 undecies		
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies		
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies	Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	Autres dispositifs		
Société d'investissement immobilier cotée	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies			
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15%			

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu é la délivrance d'un certificat de crédits d'impôt
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises é la contribution de 2,5%

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)

- 1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre
- 2- Société tête de groupe et mandat d'une autre entité du groupe pour souscrire le 2258
- 3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose d'une comptabilité informatisée x LOOP V4.11.1

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:

Nom et adresse du conseil:

LEXCELOR 18 RUE DE MARNIGAN 75008 PARIS

Tél:

Tél:

CGA/OMGA ou Viseur conventionné

Identité du déclarant:

Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:

Date:

Lieu: Paris

Qualité et nom du signataire: M ALVES FILIPE - Président

Signature:

N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné

ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

SAS 43 MONTMARTRE

31122019

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾		payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾					c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾					e
					f
					g
					h
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾					i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾					Total (a à h)

I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

[illegible]

J DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Désignation de l'entreprise : <u>SAS 43 MONTMARTRE</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <u>12</u>	
Adresse de l'entreprise <u>43 RUE DU FAUBOURG MONTMARTRE 75009 Paris</u>		Durée de l'exercice précédent * <u>12</u>	
Numéro SIRET * <u>8 1 4 4 3 3 4 3 9 0 0 0 2 7</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, <u>31/12/2019</u>	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
ACTIF IMMOBILISÉ *	Frais d'établissement *	AB	AC
	Frais de développement *	CX	CQ
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG
	Fonds commercial (1)	AH	AI
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM
	Terrains	AN	AO
	Constructions	AP	AQ
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU
Immobilisations en cours	AV	AW	
Avances et acomptes	AX	AY	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT
	Autres participations	CU	CV
	Créances rattachées à des participations	BB	BC
	Autres titres immobilisés	BD	BE
	Prêts	BF	BG
Autres immobilisations financières *	BH	BI	
TOTAL (II)		BJ	BK
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
	En cours de production de biens	BN	BO
	En cours de production de services	BP	BQ
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS
	Marchandises	BT	BU
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY
	Autres créances (3)	BZ	CA
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
	Valuers mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE
Disponibilités	CF	CG	
Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	
TOTAL (III)		CJ	CK
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM	
	Écarts de conversion actif* (VI)	CN	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP	(3) Part à plus d'un an :
Clause de réserve de propriété : *		CR	
Immobiliations :		Stocks :	Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		SAS 43 MONTMARTRE		Néant ☐ *		
				Exercice N 31122019		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :1.000...)			DA	1000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	100	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)			DG		
	Report à nouveau			DH	83502	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	-141261	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	-56658	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	242428	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	206545	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	131410	
	Dettes fiscales et sociales			DY	176293	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
Compte régul.	Autres dettes			EA	17773	
	Produits constatés d'avance (4)			EB	33080	
TOTAL (IV)			EC	807531		
Ecart de conversion passif *			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	750872		
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Écart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	448651	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	26497	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS 43 MONTMARTRE					Néant ☐ *		
		Exercice N					
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	489947	FB	FC	489947	
	Production vendue	biens * services *	FD	FE	FF		
			FG	256964	FH	FI	256964
	Chiffres d'affaires nets *	EJ	746911	FK	FL	746911	
	Production stockée *			FM			
	Production immobilisée *			FN			
	Subventions d'exploitation			FO	-100000		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)			FP	8		
	Autres produits (1) (11)			FQ	1576		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	648495
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	145666	
	Variation de stock (marchandises)*				FT	2611	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	405569	
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	11090	
	Salaires et traitements *				FY	115808	
	Charges sociales (10)				FZ	28914	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *		GA	55680	
			- dotations aux provisions		GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *		GC			
		Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD			
	Autres charges (12)				GE	4346	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	769688
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	-121192
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *			(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *			(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	0	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
	Total des produits financiers (V)				GP	0	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	4710	
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
	Total des charges financières (VI)				GU	4710	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (IV - VI)					GV	-4710	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	-125903	

Désignation de l'entreprise		SAS 43 MONTMARTRE		Néant ☐ *	
				Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	20710	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	20710	
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)				HI	-20710
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	-5353
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	648495
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	789757
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)				HN	-141261
RENNVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3)	Dont	— Crédit-bail mobilier *	HP	
			— Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges		A1	8
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)	A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :			
facultatifs		A6	obligatoires	A9	
dont cotisations facultatives Madelin		A7	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels :		Exercice N		
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	Détail en annexe				
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs	

OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES ET SUR EXERCICES ANTÉRIEURS

Annexe 2053

Désignation de l'entreprise : SAS 43 MONTMARTRE

Exercice N, clos le : 31/12/2019

DÉTAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Charges sur opérations de gestion	20710
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	
Autres charges	
Amortissements des immobilisations	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
Amortissements des charges à répartir	
TOTAL	20710
DÉTAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Produits sur opérations de gestion	
Produits des cessions d'éléments d'actif	
Subventions d'investissement virées au résultat	
Autres produits	
Amortissements dérogatoires	
Provision spéciale de réévaluation	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
TOTAL	
DÉTAIL DES CHARGES CONCERNANT DES EXERCICES ANTÉRIEURS	
Achats	
Services extérieurs	
Impôts et taxes	
Charges de personnel	
Charges de gestion courante	
Charges financières	
Redevances de crédit-bail	
TOTAL	
DÉTAIL DES PRODUITS CONCERNANT DES EXERCICES ANTÉRIEURS	
Ventes	
Subventions d'exploitation	
Produits de gestion courante	
Produits financiers	
TOTAL	

Désignation de l'entreprise SAS 43 MONTMARTRE										31122019		Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
						1		2		3			
								Conséquences à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	451500	KE		KF			
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO			
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					KS		KT		KU			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	310715	KW		KX			
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	83827	LC		LD			
	Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours					IH		II		IJ			
	Avances et acomptes					LK		IL		LM			
	TOTAL III				LN	394543	LO		LP				
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T			
		Autres participations				8U		8V		8W			
Autres titres immobilisés				1P		1R		1S					
Prêts et autres immobilisations financières				1T	72800	1U		1V					
TOTAL IV				LQ	72800	LR		LS					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG	918843	ØH		ØJ			
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
				par virement de poste à poste		3		4					
				1		2							
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW	451500	IX			
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY		LZ			
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC			
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF			
		Inst. gales, agencés et am. des constructions		IS		MG		MH		MI			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK		ML			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers		IU		MM		MN	310715	MO			
		Matériel de transport		IV		MP		MQ		MR			
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	83827	MU			
	Emballages récupérables et divers*			IX		MV		MW		MX			
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		NB			
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF			
	TOTAL III			IY		NG		NH	394543	NI			
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7		ØW		
		Autres participations			IØ		ØX		ØY		ØZ		
Autres titres immobilisés			11		2B		2C		2D				
Prêts et autres immobilisations financières			12		2E	36000	2F	36800	2G				
TOTAL IV			13		NJ	36000	NK	36800	2H				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						14	ØK	36000	ØL	882843	ØM		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		SAS 43 MONTMARTRE		31122019		Néant ☐ *			
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I									
TOTAL II									
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	113161	QE	39146	QF	-2	QG	152310
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	46573	QM	16534	QN		QO	63107
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	159734	QV	55680	QW	-2	QX	215417
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	159734	ØP	55680	ØQ	-2	ØR	215417
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6		
TOTAL I									
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1		
TOTAL II									
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3		
	Inst. gales, agence et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1		
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agence am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2		
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9		
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8		
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO		
TOTAL IV									
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV		
Total général non venant (NP + NQ + NR)	NW								
Total général non venant (NS + NT + NU)		NY		Total général non venant (NW - NY)		NZ			
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *							
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

Désignation de l'entreprise		31122019		Néant ☒ *		
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
		- autres immobilisations financières (1)*	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A	
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF			
	- financières	UG	UH			
	- exceptionnelles	UJ	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5° du C.G.I.					10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS 43 MONTMARTRE				31122019		Néant ☐ *					
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	36800	UV		UW	36800			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	38658		38658					
	Créance représentative de titres {Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * {antérieurement constituée * UO		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	10752		10752					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	9441		9441					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	12961				12961			
	Charges constatées d'avance		VS								
	TOTAUX			VT	108612	VU	58851	VV	49761		
REVENUS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	26497		26497						
	à plus d'1 an à l'origine	VH	215931		81370		134560				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	131410		131410						
Personnel et comptes rattachés		8C	11943		11943						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	62673		62673						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	96779		96779						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	4896		4896						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	206545				206545				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	17773				17773				
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	33080		33080						
TOTAUX			VY	807531	VZ	448651		358879			
REVENUS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	100550	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL	206545		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	151395	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise	SAS 43 MONTMARTRE	Exercice N clos le	31/12/2019		
Formulaire déposé au titre de l'IR (cocher la case ci-contre) ET		Néant			
I. RÉINTÉGRATIONS			BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)	WB			
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	WE		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)	WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	RA	(Part des loyers dispensés de réintégration (art. 239 sexies D du CGI))	RB	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau n° 2058-B, cadre III)	WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-bis)	XX	
	Amendes et pénalités	WJ	4808	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis du CGI)*	XZ
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *				XY
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice n° 2032-NOT-SD)				I7
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7
				- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'IR)	
			- imposées au taux de 0%		
Régimes particuliers / impositions différées	Moins-values nettes à long terme				
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)					
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*	Intérêts excédentaires (art.39-1-3ème et 212 du CGI)	SU	Zone d'entreprises* (activité exonérée)	SW	
	Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209 C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage					
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage					
			TOTAL I	WR	
				4808	
II. DÉDUCTIONS			PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE	WS	
				141261	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E.*					
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau n° 2058-B-SD, cadre III)					
Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'IR)		
			- imposées au taux de 0 %		
			- imposées au taux de 19 %		
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures		
			- imputées sur les déficits antérieurs		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %				
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *				
	Régime des sociétés mères et des filiales* / Produits nets des actions et parts d'intérêts		{	Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation	2A
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)				
	Deduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *				
Mesures d'incitation	Majoration d'amortissement *				
	Entreprises nouvelles (art.44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (art.44 sexies)	L2	
	Pôle de compétitivité hors CICE (art.44 undecies)	L6	S.I.L.C. (art. 208C)	K3	
	ZFU - TE (art. 44 octies et octies A)	ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F	
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sextdecies)	PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindécies)	PC	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)					
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9	0	dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite	YH
	dont déduction exceptionnelle (art.39 decies A)	YA		dont déduction exceptionnelle (art.39 decies C)	YC
	dont déduction exceptionnelle (art.39 decies B)	YB		dont déduction exceptionnelle (art.39 decies D)	YD
	Créance dégagée par le report en arrière de déficit				ZI
				5353	
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage					
			TOTAL II	XH	
				146614	
III. RÉSULTAT FISCAL					
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		{	Bénéfice (I moins II)	XI	
			Déficit (II moins I)	XJ	
Déficits de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL	
			35684		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*				XL	
RÉSULTAT FISCAL		BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XD)		XN	
				XO	
				106122	

Désignation de l'entreprise : SAS 43 MONTMARTRE		31122019		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)			K5		
Déficits reportables (différence K4-K5)			K6		
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)			YJ	106122	
Total des déficits restant à reporter (somme K6+YJ)			YK	106122	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis Al. 1° du CGI, dotations de l'exercice			ZT	10479	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis Al. 2 du CGI *		ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *					
		8X		8Y	
		8Z		9A	
		9B		9C	
Provisions pour dépréciation *					
		9D		9E	
		9F		9G	
		9H		9J	
Charges à payer					
		9K		9L	
		9M		9N	
		9P		9R	
		9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		YN		YO	
		↓ ligne WI		↓ ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)			
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations
	L1		
			Montant net à la fin de l'exercice

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

PRODUITS A RECEVOIR
CHARGES A PAYER

Désignation de l'entreprise : SAS 43 MONTMARTRE

Exercice N clos le : 31122019 Annexe 2058 B - Cadre II

	MONTANT A L'OUVERTURE		39636			
	MONTANT UTILISÉ		39636			
	MONTANT RÉSIDUEL					
	MONTANT COMPTABILISÉ		26945			
	MONTANT A LA CLÔTURE		26945			
PRODUITS A RECEVOIR	LIBELLÉ		POSITION A LA CLÔTURE T.T.C.	CHARGES DÉDUCTIBLES		CHARGES NON DÉDUCTIBLES
				CHARGES A PAYER DÉDUCTIBLES	CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES HORS TAXES	
	CONGÉS A PAYER	Congés provisionnés	8308	8308		
		Charges sociales provisionnées	2171	2171		
		Charges fiscales provisionnées				
		SOUS-TOTAL	10479	10479		
	INTÉRÊTS COURUS	Immob.fin., emprunts et assimilés				
		Participations groupes				
		Participations hors groupes				
		Sociétés en participation				
		Clients, fournisseurs				
		Associés				
		Banques et val.mob.de placement				
		Concours bancaires courants				
	RRR à obtenir, fact.et avoirs à recevoir		12195	12195		
	RRR à accorder, fact.et avoirs à établir					
	Participation des salariés					
	Personnel					
	Sécurité sociale					
	Etat		4270	4270		
	Produits et charges externes diverses					
	TOTAL		26945	26945		

**BIENS EN LOCATION
SUIVI DES AMORTISSEMENTS**

AMORTISSEMENTS A REPORTER	
AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE	
AMORTISSEMENTS DÉDUITS DANS L'EXERCICE	
AMORTISSEMENTS RESTANT A REPORTER	

PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

Annexe 2058-B

cadre II

Désignation de l'entreprise : SAS 43 MONTMARTRE

Exercice N clos le : 31122019

Annexe 12015 31122015

NATURE		DOTATIONS	REPRISES
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges		
	Provisions pour garanties données aux clients		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme		
	Provisions pour amendes et pénalités		
	Provisions pour pertes de change		
	Provisions pour pensions		
	Provisions pour impôts		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations		
	Provisions pour grosses réparations		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer		
Autres provisions			
TOTAL			
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	Sur immobilisations incorporelles		
	Sur immobilisations corporelles		
	Sur immobilisations financières		
	Sur stocks et en cours		
	Sur comptes clients		
	Autres provisions pour dépréciation		
TOTAL			

DÉTAIL DES RÉINTÉGRATIONS ET DÉDUCTIONS DIVERSES

Annexe 2058-A

RÉINTÉGRATIONS		DÉDUCTIONS	
TOTAL WQ		CREDITS IMPOTS TOTAL XG	5353 5353

Désignation de l'entreprise : SAS 43 MONTMARTRE										Néant ☐ *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	57110	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserves légales - Autres réserves Dividendes Autres répartitions Report à nouveau (NB : le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II	ZB							
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	26391			ZD							
	Prélèvements sur les réserves	ØE				ZE							
						ZF							
	TOTAL I	ØF	83502			ZG		83502					
						ZH		83502					
RENSEIGNEMENTS DIVERS													
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail J7)								YQ				
	- Engagements de crédit-bail immobilier								YR				
	- Effets portés à l'escompte et non échus								YS				
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance								YT	99837			
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8)								XQ	166190			
	- Personnel extérieur à l'entreprise								YU				
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)								SS	42376			
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages								YV				
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)								ST	97165			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052								ZJ	405569			
									ZW	5189			
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE								YW	5189			
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers ZS)								9Z	5901			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052								YX	11090			
TVA	- Montant de la TVA collectée								YY	18258			
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations								YZ	11972			
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS) *								ØB	124536			
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *								ØS				
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *								ZK				
	- Numéro de centre agréé * XP								- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	0
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								RG				
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies								RH				
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA		Plus-values à 15 % JK		Plus-values à 0 % JL								
			Plus-values à 19 % JM		Imputations JC								
	Groupe : résultat d'ensemble JD		Plus-values à 15 % JN		Plus-values à 0 % JO								
			Plus-values à 19 % JP		Imputations JF								
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH		N° SIRET de la société mère du groupe JJ										

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SAS 43 MONTMARTRE

Néant ☒ ***A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)	Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements* (5)	Valeur résiduelle (6)
I - Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées ***

		Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxables à 19 % (1)
		(7)			(8)	(9)	(10)	
I - Immobilisations*	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+					
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+					
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+					
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (9)							
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (10)							
	CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % (11)							
		(A)	(B) (Ventilation par taux)	(C)				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : SAS 43 MONTMARTRE		Formulaire déposé au titre de l'IR		EU	Néant ☒
A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME (à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)					
Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
TOTAL 1					
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de N-1				
	N-2				
	N-1				
	N-2				
	N-3				
	Sur 10 ans ou sur une durée N-4				
	différente (art. 39 quaterdecies N-5				
	1 ^{ier} et 1 ^{quater} du CGI) N-6				
	(à préciser) au titre de : N-7				
	N-8				
	N-9				
TOTAL 2					
B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.					
☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)		☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)			
Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
TOTAL					

Edité à partir de Loulou V4.1 / 1

Désignation de l'entreprise : SAS 43 MONTMARTRE

Néant ☒ *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
 ② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,8 % ②.

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ③.

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ④.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①	②	③	④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1		
	N - 2		
	N - 3		
	N - 4		
	N - 5		
	N - 6		
	N - 7		
	N - 8		
	N - 9		
	N - 10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. ⑦ = ② + ④ + ⑥ - ⑤ - ③
	À 19 %, 16,5% (1) ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI)	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % Ou À 16,5 % (1)		
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1					
	N - 2					
	N - 3					
	N - 4					
	N - 5					
	N - 6					
	N - 7					
	N - 8					
	N - 9					
	N - 10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS 43 MONTMARTRE					Néant ☒ *						
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N											
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme									
		taxées à 10 %		taxées à 15 %		taxées à 18 %		taxées à 19 %		taxées à 25 %	
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)		1									
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2									
TOTAL (lignes 1 et 2)		3									
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés		4									
		5									
TOTAL (lignes 4 et 5)		6									
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7									
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)											
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice (1)		réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année (2)		montants prélevés sur la réserve				montant de la réserve à la clôture de l'exercice (5)			
				donnant lieu à complément d'impôt (3)		ne donnant pas lieu à complément d'impôt (4)					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise:	SAS 43 MONTMARTRE	Néant	☐ *
Exercice ouvert le:	01012019	et clos le:	31122019

DÉCLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel (hors CVAE) :

	YP	3
Dont apprentis	YF	
Dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE**I - Chiffre d'affaires de référence CVAE**

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	746911
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL 1	OX	746911

II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	1576
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	-100000
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Retraites sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	-98423

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾

Achats	ON	145666
Variation négative des stocks	OQ	2611
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	244179
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	4346
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	396803

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	OG	251684
---	----	--------

V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant à 0.	SA	251684
---	----	--------

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	EV	X											
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, ajusté à 12 mois)	GX	746911				Effectifs au sens de la CVAE *				EY	3		
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)											HX		
Période de référence	GY	0 1 / 0 1 / 2 0 1 9				GZ	3 1 / 1 2 / 2 0 1 9						
Date de cessation						HR							

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1
2

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

N° SIRET 81443343900027

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 43 MONTMARTRE

ADRESSE (voie) 43 RUE DU FAUBOURG MONTMARTRE

CODE POSTAL 75009

VILLE Paris

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	3	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	330
---	----	---	--	----	-----

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	3	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	670
---	----	---	--	----	-----

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SARL Dénomination MK HOLDING
N° SIREN (si société établie en France) % de détention 20,00 Nb de parts ou actions 200
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique SAS Dénomination T&M CONSULTING
N° SIREN (si société établie en France) % de détention 10,00 Nb de parts ou actions 100
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

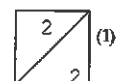
Titre (2) M Nom patronymique ALVES Prénom(s) FILIPE
Nom marital % de détention 47,00 Nb de parts ou actions 470
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° 120 Voie BOULEVARD RICHARD LENOIR
Code Postal 75011 Commune PARIS Pays

Titre (2) M Nom patronymique PONTHEU Prénom(s) BORIS
Nom marital % de détention 10,00 Nb de parts ou actions 100
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

N° SIRET

81443343900027

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 43 MONTMARTRE

ADRESSE (voie) 43 RUE DU FAUBOURG MONTMARTRE

CODE POSTAL 75009

VILLE Paris

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	3	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	33
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	3	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	67

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique	Dénomination				
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention	Nb de parts ou actions	
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune	Pays		

Forme juridique	Dénomination				
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention	Nb de parts ou actions	
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune	Pays		

Forme juridique	Dénomination				
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention	Nb de parts ou actions	
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune	Pays		

Forme juridique	Dénomination				
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention	Nb de parts ou actions	
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune	Pays		

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)	M	Nom patronymique	MARTINEZ	Prénom(s)	VINCENT
Nom marital			% de détention	10,00	Nb de parts ou actions
Naissance :	Date	N° Département	Commune	Pays	
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune	Pays		

Titre (2)			Nom patronymique		
Nom marital			% de détention		
Naissance :	Date	N° Département	Commune	Pays	
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune	Pays		

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotier chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

N° SIRET 81443343900027

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 43 MONTMARTRE

ADRESSE (voie) 43 RUE DU FAUBOURG MONTMARTRE

CODE POSTAL 75009

VILLE Paris

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

SAS 43 MONTMARTRE

**Annexe aux comptes
de l'exercice clos-le
31/12/2019**





Table des matières

1	Faits caractéristiques de l'exercice.....	2
1.1	Événements principaux.....	2
1.2	Principes, règles et méthodes comptables.....	2
1.3	Événements post-clôture.....	2
2	Informations relatives au bilan.....	3
2.1	Actif	3
2.1.1	Immobilisations incorporelles.....	3
2.1.2	Immobilisations corporelles.....	3
2.1.3	Tableaux des amortissements	3
2.1.4	Immobilisations financières.....	3
2.1.5	Stocks	4
2.1.6	Créances.....	5
2.2	Passif.....	6
2.2.1	Capitaux propres.....	6
2.2.2	Dettes financières et autres dettes.....	7
2.2.3	Charges à payer.....	8
3	Informations relatives au compte de résultat.....	9



1 Faits caractéristiques de l'exercice

1.1 Évènements principaux

Aucun événement ni élément significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement 2016-07 de l'ANC.

Les règles ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices.

1.3 Evénements post-clôture

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement postérieur au 31 décembre 2019 qui n'a pas donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos au 31 décembre 2019, c'est-à-dire que les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2019 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet événement et de ses conséquences.



2 Informations relatives au bilan

2.1 Actif

2.1.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, déduction faites des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.2 Immobilisations corporelles

Pas de mouvement

2.1.3 Tableaux des amortissements

Amortissement et dépréciation	Début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Fin de l'exercice
		Amortissement	Dépréciation	Amortissement	Dépréciation	
Incorporelles	-	-	-	-	-	-
Corporelles	159 735	55 681	-	-2	-	215 418
Financières	-		-		-	-
TOTAL	159 735	55 681	-	-2	-	215 418

2.1.4 Immobilisations financières

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition apports Virements	Virement poste à poste	Cessions Rebuts
Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
Titres de participation (y compris évaluées par équivalence, ci-dessus)	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	-	-	-	36 000



2.1.5 Stocks

2.1.5.1 Stocks de produits achetés

Les Stocks suivants : sont évalués selon la méthode FIFO. Le coût d'achat est composé du prix d'achat augmenté des frais de transport.



2.1.6 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur comptable. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à celle-ci.

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		-	-	-
	Prêts		-	-	-
	Autres immobilisations financières		36 800	-	36 800
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		-	-	-
	Autres créances clients		38 658	38 658	-
	Créance représentative des titres prêtés ou remis en garantie		-	-	-
	Personnel et comptes rattachés		-	-	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		-	-	-
	État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices	10 752	10 752	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	9 441	9 441	-
		Autres impôts, taxes et versement assimilés	-	-	-
		Divers	-	-	-
	Groupes et associés		-	-	-
	Débiteur divers		12 961	-	12 961
Charges constatées d'avance		-	-	-	
TOTAL		108 613	58 851	49 761	



2.2 Passif

2.2.1 Capitaux propres

2.2.1.1 Tableau de variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	1 000	-	-	1 000
Primes, réserves et écarts	100	-	-	100
Report à nouveau	57 110	26 392	-	83 502
Résultat	26 392	-	167 653	-141 261
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL	84 602	26 392	167 653	-56 659

2.2.1.2 Capital

Le capital est composé de 1 000 actions de 1 euro de valeur nominale.

Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.



2.2.2 Dettes financières et autres dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes établissement de crédit				
- A 1 an max à l'origine	26 498	26 498	-	-
- A + d'1 à l'origine	215 931	81 370	134 561	-
Emprunts et dettes financières Divers	-	-	-	-
Fournisseur et comptes rattachés	131 410	131 410	-	-
Personnel et comptes rattachés	11 943	11 943	-	-
Sécurité sociales et autres organismes	62 673	62 673	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
TVA	96 780	96 780	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	4 897	4 897	-	-
Dettes sur immobilisation Et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	206 545	-	206 545	-
Autres dettes	17 774	-	17 774	-
Dettes titres empruntés ou rem. Garant	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	33 080	33 080	-	-
TOTAL	807 531	448 651	358 880	-



2.2.3 Charges à payer

Libellés	Montant
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	8 309
Charges sociales provisionnées	2 171
Charges fiscales provisionnées	-
INTERETS COURUS	
Emprunts et dettes assimilées	-
Dettes part. groupes	-
Dettes part. hors groupes	-
Dettes sociétés en participation	-
Fournisseurs	-
Associés	-
Banques	-
Concours bancaires courants	-
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	12 195
RRR à accorder, avoirs à établir	-
Participation des salariés	-
Personnel	-
Sécurité sociale	-
Autres charges fiscales	4 271
Divers	-
TOTAL	26 945



3 Informations relatives au compte de résultat

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	489 947	-	-489 947
Production vendues :	-	-	-
- Biens	256 964	-	256 964
- Services			
Chiffre d'affaires net	746 912	-	746 912

43 MONTMARTRE

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 1.000 €
Siège social : 43 rue du Faubourg Montmartre - 75009 PARIS

RCS PARIS : 814 433 439

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 SEPTEMBRE 2020 A 14H00

L'An Deux Mille Vingt,
Et le Trente Septembre à Quatorze Heures,

Les Associés de la société 43 MONTMARTRE, Société par Actions Simplifiée au capital de 1.000 € divisé en 1.000 actions d'1 € chacune, ayant son siège sociale 43 rue du Faubourg Montmartre - 75009 PARIS, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 814 433 439, se sont réunis au siège social de la Société, en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle sur convocation adressée par le Président à chacun d'eux.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque associé participant à l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel qu'en qualité de mandataire.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents ou ayant donné pouvoir possèdent la totalité des actions ayant le droit de vote.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Filipe DA SILVA ALVES, en sa qualité de Président de la Société.

En conséquence, l'Assemblée Générale, réunissant la totalité du capital social, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- ✚ les justificatifs des convocations régulières des associés,
- ✚ la feuille de présence et la liste des associés,
- ✚ l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés aux 31 décembre 2019,
- ✚ le rapport de gestion du Président sur les comptes de l'exercice clos les 31 décembre 2019 ;
- ✚ le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

FDA

Puis Monsieur le Président déclare :

- ✚ que les documents et renseignements énumérés à l'article 135 du décret du 23 mars 1967 ont été adressés avant l'Assemblée aux associés qui en ont fait la demande dans les conditions fixées par l'article 138 dudit décret,
- ✚ que la liste des associés, arrêtée le 16^{ème} jour avant la réunion de l'Assemblée, a été tenue à la disposition des associés au siège social quinze jours avant cette Assemblée,
- ✚ qu'en outre les documents et renseignements ci-après ont été tenus à la disposition des associés au même lieu à savoir :
 - le projet des résolutions présentées par le Président,
 - l'inventaire, les comptes annuels,
 - le rapport du Président.

Monsieur le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR :

- Rapport de gestion établis par le Président sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et quitus au Président ;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;
- Validation de la rémunération du Président sur l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;
- Validation du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce sur l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé et le rapport de gestion du Président.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

60X

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport sur la gestion de la Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2019,

Approuve les comptes dudit exercice comprenant le compte de résultat, le bilan et son annexe tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée donne au Président, pour le temps qu'il a exercé sa mission, quitus de sa gestion pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Président et décide ainsi d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 26.391 € de la manière suivante :

Perte de l'exercice (141.261) €

En totalité au poste « Report à Nouveau » qui passe ainsi de la somme de 83.502 € à la somme de (57.759) €.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

En raison des pertes constatées, le montant des capitaux propres de la société est devenu inférieur à la moitié de son capital social.

Dans les quatre mois à compter de ce jour, les associés de la société décideront en assemblée générale extraordinaire de dissoudre tout de suite la société ou de poursuivre, malgré les pertes, l'activité sociale.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune desdites conventions.

Chaque intéressé n'ayant pas pris part au vote de la convention le concernant, cette résolution est adoptée à l'unanimité des autres associés présents ou représentés.

FDA

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend note de l'absence de rémunération du Président au titre de l'exercice écoulé, tel qu'en atteste la comptabilité sociale.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

CINQUIÈME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

* *

*

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.

LE PRESIDENT
Monsieur Filipe DA SILVA ALVES

FD A


43 MONTMARTRE

Société par Actions Simplifiée
au capital de 1.000 €
Siège social : 43 rue du Faubourg Montmartre - 75009 PARIS

RCS PARIS : 814 433 439

TEXTE DE RESOLUTION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 SEPTEMBRE 2020

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport sur la gestion de la Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2019,

Approuve les comptes dudit exercice comprenant le compte de résultat, le bilan et son annexe tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée donne au Président, pour le temps qu'il a exercé sa mission, quitus de sa gestion pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Président et décide ainsi d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 26.391 € de la manière suivante :

Perte de l'exercice (141.261) €

En totalité au poste « Report à Nouveau » qui passe ainsi de la somme de 83.502 € à la somme de (57.759) €.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

En raison des pertes constatées, le montant des capitaux propres de la société est devenu inférieur à la moitié de son capital social.

Dans les quatre mois à compter de ce jour, les associés de la société décideront en assemblée générale extraordinaire de dissoudre tout de suite la société ou de poursuivre, malgré les pertes, l'activité sociale.

FDA

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune desdites conventions.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend note de l'absence de rémunération du Président au titre de l'exercice écoulé, tel qu'en atteste la comptabilité sociale.

CINQUIÈME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.



43 MONTMARTRE

Société par Actions Simplifiée
au capital de 1.000 €
Siège social : 43 rue du Faubourg Montmartre - 75009 PARIS
RCS PARIS : 814 433 439

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 SEPTEMBRE 2020

AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Président et décide ainsi d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 26.391 € de la manière suivante :

Perte de l'exercice (141.261) €

En totalité au poste « Report à Nouveau » qui passe ainsi de la somme de 83.502 € à la somme de (57.759) €.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

En raison des pertes constatées, le montant des capitaux propres de la société est devenu inférieur à la moitié de son capital social.

Dans les quatre mois à compter de ce jour, les associés de la société décideront en assemblée générale extraordinaire de dissoudre tout de suite la société ou de poursuivre, malgré les pertes, l'activité sociale.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 septembre 2020.

LE PRESIDENT

43 MONTMARTRE

Société par Actions Simplifiée
au capital de 1.000 €
Siège social : 43 rue du Faubourg Montmartre - 75009 PARIS

RCS PARIS : 814 433 439

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2019 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au titre de l'exercice écoulé, l'activité de la Société s'est soldée par une perte.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Nous espérons que le futur exercice se déroulera dans de bonnes conditions et se clôturera par un résultat positif.

Cependant, compte tenu de la conjoncture actuelle, il paraît difficile de faire des prévisions avec exactitude.

Activité en matière de recherche et de développement

La société n'a bénéficié d'aucun crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi au cours de l'exercice écoulé.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice.

Depuis le 31 décembre 2019, date de la clôture de l'exercice, nous vous informons de la fermeture administrative du fonds de commerce sur décision du gouvernement à la suite de la crise sanitaire liée à la pandémie du Coronavirus (COVID-19).

Résultats

L'exercice clos le 31 décembre 2019 a permis la réalisation d'un chiffre d'affaires net de 746.911 € contre 1.075.355 € pour l'exercice précédent.

Le total des produits d'exploitation s'élève à la somme de 648.495 € contre 1.125.082 € pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation, ont quant à elles, connues l'évolution suivante :

	Exercice clos le 31 décembre 2019	Exercice clos le 31 décembre 2018
<i>Achats marchandises</i>	145.666	240.102
<i>Variation stock (marchandises)</i>	2.611	6.308
<i>Achats mat 1^{ère} & autres approv.</i>	/	/
<i>Variation stock mat 1^{ère} & approv.</i>	/	/
<i>Autres achats et charges externes</i>	405.569	418.522
<i>Impôts, taxes et versements assimilés</i>	11.090	13.724
<i>Salaires et traitements</i>	115.808	231.791
<i>Charges sociales</i>	28.914	86.352
<i>Dotations aux am. sur Immobilisations</i>	55.680	58.271
<i>Dotations aux prov. sur Immobilisations</i>	/	/
<i>Dotations aux provisions sur actif circulant</i>	/	/
<i>Dotations aux prov. Risques et charges</i>	/	/
<i>Autres charges</i>	4.346	18.942
<i>Total charges d'exploitation</i>	769.688	1.074.014

Le résultat d'exploitation ressort à la somme de (121.192) € contre 51.067 € pour l'exercice précédent.

Le résultat financier ressort à la somme de (4.710) € contre (8.728) € pour l'exercice précédent.

Le résultat exceptionnel ressort à la somme de (20.710) € contre la somme de (10.593) € pour l'exercice précédent.

L'impôt sur les bénéfices ressort à la somme de (5.353) € contre la somme de 5.353 € pour l'exercice précédent.

En définitive, le résultat de l'exercice se solde par une perte de (141.261) € contre un bénéfice de 26.391 € pour l'exercice précédent.

Proposition d'affectation du résultat.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître une perte de (141.261) €.

Perte de l'exercice (141.261) €

En totalité au poste « Report à Nouveau » qui passe ainsi de la somme de 83.502 € à la somme de (57.759) €.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

En raison des pertes constatées, le montant des capitaux propres de la société est devenu inférieur à la moitié de son capital social.

Dans les quatre mois à compter de ce jour, les associés de la société décideront en assemblée générale extraordinaire de dissoudre tout de suite la société ou de poursuivre, malgré les pertes, l'activité sociale.

Participation des salariés au capital social de la société

Nous vous informons qu'au 31 décembre 2019, aucun salarié de la Société ne détenait de participation au capital social de la Société au sens de l'article L. 225-102 du Code de Commerce.

Prise de participation

Conformément à l'article L. 233-6 du Code de commerce, nous vous précisons que la société ne détenait, au 31 décembre 2019, aucune participation dans une autre société.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 du Code général des impôts, nous vous informons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39.4 du même code.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous voudrez bien donner à votre Président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Fait à PARIS.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'A' or 'H' shape with a long horizontal stroke extending to the right.